

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00038
Numéro SIREN : 386 420 384
Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS TOGNETTY

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2020 sous le numéro de dépôt 860

Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/860

Déposant :

Nom/dénomination : ETABLISSEMENTS TOGNETTY

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 386 420 384

N° gestion : 1964 B 00038



ETABLISSEMENTS TOGNETTY

Société par Actions Simplifiée au capital de 110 400 Euros
Siège social à AUBENAS (07200) Zone Industrielle - RIPOTIER HAUT
63 Avenue Jean Monnet

386 420 384 R.C.S. AUBENAS

TEXTE DE LA RESOLUTION

proposée à l'Assemblée Générale
du **20 Décembre 2019**
concernant l'affectation des résultats
de l'exercice clos le **30 Juin 2019**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

sur la proposition du Président,

décide d'affecter la perte de l'exercice,
de, €

- 520 485,16

au compte « Autres Réserves », ainsi
ramené de, €

88 600,50

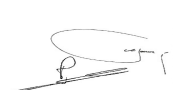
à, €

0

le solde, de €

- 431 884,66
=====

étant affecté au compte « Report à Nouveau »
à créer au passif du bilan.



ETABLISSEMENTS TOGNETTY

Société par Actions Simplifiée au capital de 110 400 Euros
Siège social à AUBENAS (07200) Zone Industrielle - RIPOTIER HAUT
63 Avenue Jean Monnet

386 420 384 R.C.S. AUBENAS

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale
du **20 Décembre 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le Vendredi vingt Décembre, à dix heures, au siège social,

Les Associés se sont réunis en Assemblée Générale annuelle, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Président et du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 30 Juin 2019 ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus au Président ;
- Approbation des conventions de la nature de celles visées par l'Article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce.

La Société « CAPMO », Président, représentée par Monsieur Michel COCHET, constate que la feuille de présence est émargée par les Associés présents en leur nom et au nom des Associés représentés. Elle établit que les Associés présents ou représentés possèdent ensemble 13 800 actions sur les 13 800 actions composant le capital social.

Elle déclare alors que l'Assemblée est régulièrement composée et peut valablement délibérer.

Le Président constate que le Cabinet « GABON BENAÏT-FORNAS », Commissaire aux Comptes de la Société convoqué à la présente réunion, par une lettre LRAR en date du 12 Décembre 2019, est absent, excusé.

Elle dépose sur le bureau, à la disposition des Associés :

- un double des lettres de convocations adressées aux Associés,
- un double de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes, adressée en recommandée avec demande d'avis de réception,
- la feuille de présence signée,
- le bilan et le compte de résultat,



- le rapport du Président,
- les rapports du Commissaires aux Comptes,
- et un exemplaire des statuts.

Le Président ouvre alors la délibération sur l'ordre du jour ci-dessus rappelé.

Elle fait observer que le compte de résultat, le bilan, les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, et, généralement, tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués à l'Assemblée, ont été mis à la disposition des Associés, au siège social, dans les délais statutaires préalablement à la présente réunion.

Puis elle donne lecture de son rapport, lequel rapport est ainsi conçu :

(RAPPORT JOINT)

Le Président présente ensuite à l'Assemblée, le compte de résultat et le bilan. Puis, elle fait donner lecture des rapports ci-après du Commissaire aux Comptes :

(RAPPORTS JOINTS)

Cette lecture terminée, la parole est offerte aux Associés.

Ceux-ci ne demandant pas la parole, le Président lit et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

après présentation du rapport du Président et lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,

et après présentation par le Président du compte de résultat et du bilan de l'exercice clos le 30 Juin 2019,

approuve lesdits comptes et bilan, tels qu'ils lui sont présentés et avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou résumées aux rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, desquels il résulte une perte de 520 485,16 €.

Cette résolution est adoptée, à main levée, à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

prend acte que les comptes de l'exercice ne comportent pas de charges non fiscalement déductibles au regard de l'Article 39-4 du C.G.I.,



donne acte au Président du rappel dans son rapport de l'absence de distribution de dividendes opérée au titre des trois exercices précédents,

et donne, en conséquence, quitus au Président pour sa gestion pendant ledit exercice.

Cette résolution est adoptée, à main levée, à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

sur la proposition du Président,

décide d'affecter la perte de l'exercice,
de, €

- 520 485,16

au compte « Autres Réserves », ainsi
ramené de, €

88 600,50

à, €

0

le solde, de €

- 431 884,66
=====

étant affecté au compte « Report à Nouveau »
à créer au passif du bilan.

Cette résolution est adoptée, à main levée, à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions de la nature de celles visées à l'Article L 227-10 du Code de Commerce,


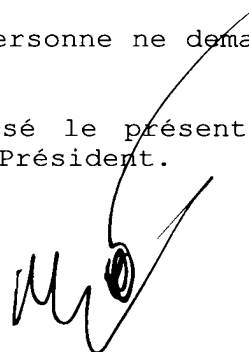
approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée, à main levée, à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



Désignation de l'entreprise : SAS TOGNETTY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 63 AVENUE JEAN MONNET		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 8 6 4 2 0 3 8 4 0 0 0 2 9		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 1 9	
		N-1 1 3 0 0 9 2 0 1 7	
		Net 3	
		Net 4	
		Amortissements, provisions 2	
		Brut 1	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Copie certifiée conforme
Le 09/06/2019
ALL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

* Des qualifications concernant cette rubrique sont demandées dans le formulaire n° 2032
 Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. ANDREE NEOLIER & ASSOCIES



Signature

Désignation de l'entreprise : SAS TOGNETTY

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :110...400.....)	DA	110 400		110 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 040		11 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	88 601		55 246
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(520 485)		33 354
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	(310 445)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			8 993
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	135 866		191 612
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 228		51 874
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	25 574		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	585 942		386 427
	Dettes fiscales et sociales	DY	381 237		335 679
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	365 018		158 438
Compte régul.	EB	67 654			
TOTAL (IV)		EC	1 563 520		1 124 029
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 253 076		1 343 063
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 463 113		1 026 510	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	98 721		132 664	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS TOGNETTY		Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	5 435	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9			KK	KL	
		Sur sol d'autrui	M1			KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2	KP	83 576	KQ	KR	3 122	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	KS	850 730	KT	KU	1 415	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	559 422	KZ	LA	18 166
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	15 586	LC	LD	3 372
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III		LN	1 509 315	LO	LP	26 075	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
Autres participations			8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	60 000	IU	IV	5 000	
TOTAL IV			LQ	60 000	LR	LS	5 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 574 750	ØH	ØJ	31 075	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		
		4				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX	5 435	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	86 698		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	(0) MK	ML	852 145		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO		
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	565 616	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU	18 958	
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB			
Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF				
TOTAL III	IV	NG	11 972	NH	1 523 418	NI	1 523 418	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW			
	Autres participations	IO	ØX	ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés	II	2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières	IZ	2E	2F	2G	65 000		
	TOTAL IV	IS	NJ	NK	2H	65 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		IS	ØK	11 972	ØL	1 593 853	ØM	1 593 853

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des continues)

Capital Group



(Handwritten signature)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS TOGNETTY</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY				EL				EM			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 911			PF				PG	3 911		
Terrains		PI				PJ				PK			
Constructions	Sur sol propre	PM				PN				PO			
	Sur sol d'autrui	PR				PS				PT			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	83 154			PW	1 303			PX	(0)		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	833 106			QA	12 532			QB	0		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD				QE				QF			
	Matériel de transport	QH	495 257			QI	27 279			QJ	11 318		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 191			QM	2 899			QN	(0)		
	Emballages récupérables et divers	QP				QR				QS			
TOTAL III		QU	1 424 708			QV	44 013			QW	11 318		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	1 428 619			OP	44 013			OQ	11 318		
											1 457 403		
											1 461 314		
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4		N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8		P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6		Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2	R3		R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1		S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des oonat.	S5	S6		S7	S8		S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7		T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3	U4		U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2		V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8	V9		W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7		W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6		X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM						NO			
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR		NS	NT		NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)				
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP	SR			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. ANDREE NEOLIER & ASSOCIES



[Handwritten signature]

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B
- corporelles			6E	6F	6G
- titres mis en équivalence			O2	O3	O4
- titres de participation			9U	9V	9W
- autres immobilisations financières(1)*			O6	O7	O8
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	12 668	
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



[Signature]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3							
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN									
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US									
	Autres immobilisations financières	UT		65 000		UV		65 000							
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA												
	Autres créances clients		UX		825 866		825 866								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)		ZI												
	Personnel et comptes rattachés		UY												
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		12 480		12 480								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM											
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB		48 290		48 290							
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN												
	Divers		VP												
	Groupe et associés (2)		VC		24 016		24 016								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR												
	Charges constatées d'avance		VS		45 384		45 384								
	TOTAUX				VT		1 021 037		VU		956 037		VV		65 000
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD											
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE											
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4					
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y													
Autres emprunts obligataires (1)		7Z													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG		99 441		99 441								
	à plus de 1 an à l'origine		VH		36 425		12 386		24 039						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A													
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		585 942		585 942									
Personnel et comptes rattachés		8C		78 214		78 214									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		133 237		133 237									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E												
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		138 273		138 273								
Obligations cautionnées		VX													
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		31 512		31 512									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J													
Groupe et associés (2)		VI		2 228		0				2 228					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		365 018		290 878		74 140							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ													
Produits constatés d'avance		8L		67 654		67 654									
TOTAUX				VY		1 537 946		VZ		1 437 539		98 179		2 228	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ				(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		21 421		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 253 075.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 823 863.98 Euros et dégageant un déficit de -520 485.16 Euros.

L'exercice a une durée de 21 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a mis un place un nouveau logiciel de gestion courant 2018 afin de mieux suivre les chantiers. La mise en place de ce logiciel a entraîné un retard important dans la production des comptes au 30/09/2018. De ce fait, et afin de fournir une information financière fiable, la société TOGNETTY, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/09/2018, a reporté sa date de clôture au 30/06/2019.

L'exercice a donc une durée de 21 mois, allant du 01/10/2017 au 30/06/2019. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, allant du 01/10/2016 au 30/09/2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 et suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- Continuité d'exploitation:

Le résultat de l'exercice clos au 30/06/2019 a été obéré par l'existence de chantiers anciens négociés avec des marges trop faibles.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Le contexte économique 2019 plus favorable et la mise en place du nouvel outil de gestion devraient permettre d'améliorer la rentabilité des chantiers actuels grâce à une meilleure productivité et des prix plus adaptés aux contraintes budgétaires de l'entreprise.

Aussi malgré l'existence de capitaux propres négatifs, en raison des mesures engagées, le principe de continuité d'exploitation a été maintenu.

Informations générales complémentaires

-1°) Plan de paiement des dettes fiscales et sociales :

- La société Tognetty a renégocié avec la commission des chefs de Services Financiers un plan d'apurement de ses dettes fiscales et sociales en date du 27 mai 2019. Le plan s'étale sur 24 mois, allant du 20/06/2019 au 20/05/2021 et s'élève à 155 099 € au 30/06/2019

2°) Financement de marchés auprès de la BPI :

Dans le cadre du financement de ses marchés publics et grands comptes, la SAS Tognetty a recours à la mobilisation de créances auprès de la BPI.

Au 30 juin 2019, l'avance consentie par la BPI au titre de ce mécanisme est comptabilisée au passif du bilan pour un montant de 193 501.17 €.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 81 132 €.

La société a demandé :

- Un préfinancement de 70 300€ au titre du CICE 2018 pour un CICE évalué à 62 109€
- Un préfinancement de 67 500€ au titre du CICE 2017 pour un CICE évalué à 70 307€

Le CICE a contribué au financement du besoin en fonds de roulement de l'exercice clos au 30 juin 2019.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 81 132 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	81 132
Total	81 132

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéficiaires distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 435		
Installations générales agencements aménagements des constructions	83 576		3 122
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	850 730		1 415
Matériel de transport	559 422		18 166
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 586		3 372
TOTAL	1 509 315		26 075
Prêts, autres immobilisations financières	60 000		5 000
TOTAL	60 000		5 000
TOTAL GENERAL	1 574 750		31 075

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 435	5 435
Installations générales agencements aménagements constr.			86 698	86 698
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		-0	852 145	852 145
Matériel de transport		11 972	565 616	565 616
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 958	18 958
TOTAL		11 972	1 523 418	1 523 418
Prêts, autres immobilisations financières			65 000	65 000
TOTAL			65 000	65 000
TOTAL GENERAL		11 972	1 593 853	1 593 853

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 911			3 911
Installations générales agencements aménagements constr.	83 154	1 303	-0	84 457
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	833 106	12 532	0	845 638
Matériel de transport	495 257	27 279	11 318	511 217
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 191	2 899	-0	16 091
TOTAL	1 424 708	44 013	11 318	1 457 403
TOTAL GENERAL	1 428 619	44 013	11 318	1 461 314

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 303				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 532				
Matériel de transport	27 279				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 899				
TOTAL	44 013				
TOTAL GENERAL	44 013				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	8 993		8 993		
TOTAL	8 993		8 993		



[Handwritten signature]

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 675		3 675		
TOTAL	3 675		3 675		
TOTAL GENERAL	12 668		12 668		
Dont dotations et reprises d'exploitation			12 668		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	65 000		65 000
Autres créances clients	825 866	825 866	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 480	12 480	
Taxe sur la valeur ajoutée	48 290	48 290	
Groupe et associés	24 016	24 016	
Charges constatées d'avance	45 384	45 384	
TOTAL	1 021 037	956 037	65 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99 441	99 441		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	36 425	12 386	24 039	
Fournisseurs et comptes rattachés	585 942	585 942		
Personnel et comptes rattachés	78 214	78 214		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 237	133 237		
Taxe sur la valeur ajoutée	138 273	138 273		
Autres impôts taxes et assimilés	31 512	31 512		
Groupe et associés	2 228	0		2 228
Autres dettes	365 018	290 878	74 140	
Produits constatés d'avance	67 654	67 654		
TOTAL	1 537 946	1 437 539	98 179	2 228
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 421			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	8.0000	13 800			13 800

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 524			1 524	
Total	1 524			1 524	

Le total du fonds commercial s'élève à 1 524,49 Euros. Aucun mouvement n'a affecté cette rubrique au cours de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Pour les immobilisations acquises durant l'exercice, l'amortissement économique est l'amortissement linéaire. Lorsque l'amortissement dégressif a été pratiqué, le supplément de dotation par rapport au linéaire a été enregistré en amortissement dérogatoire.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	12 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire ou dégressif	4 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire ou dégressif	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	16 547
Autres créances	1 810
Total	18 357

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	720
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 974
Dettes fiscales et sociales	30 462
Autres dettes	7 027
Total	75 184

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	45 384
Total	45 384
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	67 654
Total	67 654

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		501 310
Abandon de compte courant	501 310	
Total (1)		501 310
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		501 310

Au 30/06/2019, le cumul des abandons de compte courant avec clause de retour à meilleur fortune accordé par la société CAPMO s'élève à 501 310 €.

Engagements reçus

Néant

RAPPORT du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes annuels
Exercice clos le 30/06/2019

SAS TOGNETTY
ZI RIPOTIER HAUT
07200 AUBENAS



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. G. T.', is located in the bottom right corner of the page.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G.", located at the bottom right of the page.

SAS ETABLISSEMENTS TOGNETTY

ZI RIPOTIER HAUT

07200 AUBENAS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30/06/2019

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 Mars 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se caractérise par une **durée de 21 mois**.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

■ Siège social : 9 Avenue de Roqua - BP 31
07202 Pont d'Aubenas cedex
SCP GABON FARGIER BOUTON DREVETON
Membre de JPA INTERNATIONAL

☎ 04 75 87 80 24 R.C.S. Aubenas 86 D 50
☎ 04 75 87 81 24 Siret : 333 683 738 00020
e-mail : cac@cabinet-alphagec.com
N° intracommunautaire : FR 71333683738

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE, RÈGLEMENT PAR CHÈQUE ACCEPTÉ



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G.", is located to the right of the CCIQ logo.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Les pertes de l'exercice impactent fortement les capitaux propres qui passent à - 310 K€ pour un capital de 110 K€.

En application de l'article L 225-248 du code de commerce vous serez amenés à statuer sur la continuité de l'exploitation de la société dans les délais légaux.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons validé les principes comptables appliqués dans les comptes de l'exercice et explicités dans l'annexe comptable.

Nous avons aussi validé le principe de continuité de l'exploitation au travers d'états prévisionnels comptables et de trésorerie élaborés par la direction de l'entreprise et son expert-comptable.

Nous attirons votre attention sur les événements décrits dans les notes « Règles et méthodes comptables » sur les rubriques « Permanence des méthodes » et « Informations générales complémentaires ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G.", located to the right of the Tribunal de Commerce de Paris logo.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, located to the right of the official seal.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à AUBENAS
Le 28 Novembre 2019

SCP GABON FARGIER BOUTON DREVETON
MICHEL GABON
Commissaire aux Comptes



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G.", is located in the bottom right corner of the page.

Désignation de l'entreprise : SAS TOGNETTY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 63 AVENUE JEAN MONNET		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 8 6 4 2 0 3 8 4 0 0 0 2 9		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 1 9	
		N-1 3 0 0 9 2 0 1 7	
		Brut	Amortissements, provisions
		1	2
		Net	Net
		3	4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement *	AB		AC
Frais de développement *	CX		CQ
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG
Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI 1 524
Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 911	AK 3 911
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM
Terrains	AN		AO
Constructions	AP	86 698	AQ 84 457
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	852 145	AS 845 638
Autres immobilisations corporelles	AT	584 574	AU 527 308
Immobilisations en cours	AV		AW
Avances et acomptes	AX		AY
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT
Autres participations	CU		CV
Créances rattachées à des participations	BB		BC
Autres titres immobilisés	BD		BE
Prêts	BF		BG
Autres immobilisations financières*	BH	65 000	BI 65 000
TOTAL (II)	BJ	1 593 853	BK 1 461 314
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)			
Matières premières, approvisionnements	BL	64 290	BM 64 290
En cours de production de biens	BN	99 948	BO 99 948
En cours de production de services	BP		BQ
Produits intermédiaires et finis	BR		BS
Marchandises	BT		BU
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	825 866	BY 825 866
Autres créances (3)	BZ	84 787	CA 84 787
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE
Disponibilités	CF	262	CG 262
Charges constatées d'avance (3)*	CH	45 384	CI 45 384
TOTAL (III)	CJ	1 120 536	CK 1 120 536
Comptes de régularisation			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 714 389	IA 1 461 314
			1 253 076
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. ANDREE NEOLIER & ASSOCIES





A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G. T.", written over a horizontal line.

Designation de l'entreprise : SAS TOGNETTY		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 110...400.....)	DA	110 400	110 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 040	11 040	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	88 601	55 246	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(520 485)	33 354	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	(310 445)	210 041		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		8 993	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		8 993	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	135 866	191 612	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	2 228	51 874	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	25 574		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	585 942	386 427	
	Dettes fiscales et sociales	DY	381 237	335 679	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	365 018	158 438	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	67 654		
TOTAL (IV)	EC	1 563 520	1 124 029		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 253 076	1 343 063		
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 463 113	1 026 510		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	98 721	86 644		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G.", is written over a horizontal line.

SAS TOGNETTY
63 AVENUE JEAN MONNET
ZI RIPOTIER HAUT
07200 AUBENAS

ANNEXE DU 01/10/2017 AU 30/06/2019

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES
9 AVENUE VICTOR HUGO

69160 TASSIN LA DEMI LUNE
04 72 54 55 55



Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES





ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	8
Informations complémentaires (CICE)	8
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	11
Fonds commercial	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Evaluation des amortissements	12
Evaluations des produits et en cours	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	13
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable





A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, located at the bottom right of the page.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 253 075.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 823 863.98 Euros et dégageant un déficit de -520 485.16 Euros.

L'exercice a une durée de 21 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a mis en place un nouveau logiciel de gestion courant 2018 afin de mieux suivre les chantiers. La mise en place de ce logiciel a entraîné un retard important dans la production des comptes au 30/09/2018. De ce fait, et afin de fournir une information financière fiable, la société TOGNETTY, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/09/2018, a reporté sa date de clôture au 30/06/2019.

L'exercice a donc une durée de 21 mois, allant du 01/10/2017 au 30/06/2019. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, allant du 01/10/2016 au 30/09/2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 et suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- Continuité d'exploitation:

Le résultat de l'exercice clos au 30/06/2019 a été obéré par l'existence de chantiers anciens négociés avec des marges trop faibles.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES





A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. G.' followed by a flourish.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Le contexte économique 2019 plus favorable et la mise en place du nouvel outil de gestion devraient permettre d'améliorer la rentabilité des chantiers actuels grâce à une meilleure productivité et des prix plus adaptés aux contraintes budgétaires de l'entreprise.

Aussi malgré l'existence de capitaux propres négatifs, en raison des mesures engagées, le principe de continuité d'exploitation a été maintenu.

Informations générales complémentaires

-1°) Plan de paiement des dettes fiscales et sociales :

- La société Tognetty a renégocié avec la commission des chefs de Services Financiers un plan d'apurement de ses dettes fiscales et sociales en date du 27 mai 2019. Le plan s'étale sur 24 mois, allant du 20/06/2019 au 20/05/2021 et s'élève à 155 099 € au 30/06/2019

2°) Financement de marchés auprès de la BPI :

Dans le cadre du financement de ses marchés publics et grands comptes , la SAS Tognetty a recours à la mobilisation de créances auprès de la BPI.

Au 30 juin 2019, l'avance consentie par la BPI au titre de ce mécanisme est comptabilisée au passif du bilan pour un montant de 193 501.17 €.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 81 132 €.

La société a demandé :

- Un préfinancement de 70 300€ au titre du CICE 2018 pour un CICE évalué à 62 109€
- Un préfinancement de 67 500€ au titre du CICE 2017 pour un CICE évalué à 70 307€

Le CICE a contribué au financement du besoin en fonds de roulement de l'exercice clos au 30 juin 2019.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 81 132 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :





A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, located at the bottom right of the page.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	81 132
Total	81 132

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 435		
TOTAL	5 435		
Installations générales agencements aménagements des constructions	83 576		3 122
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	850 730		1 415
Matériel de transport	559 422		18 166
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 586		3 372
TOTAL	1 509 315		26 075
Prêts, autres immobilisations financières	60 000		5 000
TOTAL	60 000		5 000
TOTAL GENERAL	1 574 750		31 075



Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES



[Handwritten signature]



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 435	5 435
Installations générales agencements aménagements constr.			86 698	86 698
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		-0	852 145	852 145
Matériel de transport		11 972	565 616	565 616
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 958	18 958
TOTAL		11 972	1 523 418	1 523 418
Prêts, autres immobilisations financières			65 000	65 000
TOTAL			65 000	65 000
TOTAL GENERAL		11 972	1 593 853	1 593 853

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 911			3 911
Installations générales agencements aménagements constr.	83 154	1 303	-0	84 457
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	833 106	12 532	0	845 638
Matériel de transport	495 257	27 279	11 318	511 217
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 191	2 899	-0	16 091
TOTAL	1 424 708	44 013	11 318	1 457 403
TOTAL GENERAL	1 428 619	44 013	11 318	1 461 314

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 303				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 532				
Matériel de transport	27 279				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 899				
TOTAL	44 013				
TOTAL GENERAL	44 013				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	8 993		8 993		
TOTAL	8 993		8 993		



Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES



[Handwritten signature]



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. G.' followed by a flourish.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 675		3 675		
TOTAL	3 675		3 675		
TOTAL GENERAL	12 668		12 668		
Dont dotations et reprises d'exploitation			12 668		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	65 000		65 000
Autres créances clients	825 866	825 866	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 480	12 480	
Taxe sur la valeur ajoutée	48 290	48 290	
Groupe et associés	24 016	24 016	
Charges constatées d'avance	45 384	45 384	
TOTAL	1 021 037	956 037	65 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99 441	99 441		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	36 425	12 386	24 039	
Fournisseurs et comptes rattachés	585 942	585 942		
Personnel et comptes rattachés	78 214	78 214		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 237	133 237		
Taxe sur la valeur ajoutée	138 273	138 273		
Autres impôts taxes et assimilés	31 512	31 512		
Groupe et associés	2 228	0		2 228
Autres dettes	365 018	290 878	74 140	
Produits constatés d'avance	67 654	67 654		
TOTAL	1 537 946	1 437 539	98 179	2 228
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 421			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	8.0000	13 800			13 800



Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES



[Handwritten signature]



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Fonds commercial	1 524			1 524
Total	1 524			1 524

Le total du fonds commercial s'élève à 1 524,49 Euros. Aucun mouvement n'a affecté cette rubrique au cours de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Pour les immobilisations acquises durant l'exercice, l'amortissement économique est l'amortissement linéaire. Lorsque l'amortissement dégressif a été pratiqué, le supplément de dotation par rapport au linéaire a été enregistré en amortissement dérogatoire.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	12 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire ou dégressif	4 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire ou dégressif	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES





A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G.", located at the bottom right of the page.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	16 547
Autres créances	1 810
Total	18 357

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	720
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 974
Dettes fiscales et sociales	30 462
Autres dettes	7 027
Total	75 184

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	45 384
Total	45 384
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	67 654
Total	67 654



Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES



[Handwritten signature]



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G.", is located at the bottom right of the page.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/06/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		501 310
Abandon de compte courant	501 310	
Total (1)		501 310
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		501 310

Au 30/06/2019, le cumul des abandons de compte courant avec clause de retour à meilleur fortune accordé par la société CAPMO s'élève à 501 310 €.

Engagements reçus

Néant



Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

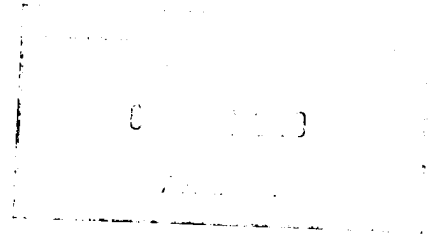




A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. G.", is written over a horizontal line.



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr



COPIE

SARL CONSILIS
31 AVENUE DU MARÉCHAL DE SAXE
69006 LYON 6E ARRONDISSEMENT

Aubenas, le 26 février 2020

Nos références : C1_BIL * 1964800038 * SZ * 2020/2970 * 386420384
Dépôt des comptes exercice clôturé le 30/06/2019
Entreprise : ETABLISSEMENTS TOGNETTY

RECLAMATION DE PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- **Pièces RCS : Il manque le compte de resultat**

Veillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,68 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier

Règlement soit par chèque à l'ordre de GTC Aubenas soit par virement : IBAN FR76 1337 9000 0150 0000 9925 495, BIC BMRZFR21
Tout retard de paiement entraînera systématiquement l'application d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L.441-3 & L.441-6 code de commerce)
SIREN : 820 080 562 R.C.S AVIGNON - N° TVA Intracommunautaire : FR46820080562
IBAN : FR7613379000015000009925495 BMRZFR21



